



DEPARTEMENT DE LA HAUTE -GARONNE

BP 62503
31325 CASTANET TOLOSAN CEDEX
Tel : 05 61 73 56 02
Fax : 05 61 73 55 63
Courriel : ccas.mairie@auzeville31.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DU VENDREDI 03 AVRIL 2015 A 18H00

Sous la Présidence de Madame Nicole REULET

- Présents** Mesdames Farida VINCENT, Monique RAYNAUD, Sandrine GAILLARD, Bakhta KELAFI, Jérémie JAUZE, Christelle TURROQUE et Denise LEVADE, Monsieur François-Régis VALETTE.
- Absents excusés** Mesdames Odile BLANC, Françoise GELLIN et Claudy SICH I
Messieurs Louis NOUGADERE et Christian MORA.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la commission du 3 avril 2015
2. Avancement du projet de questionnaire sur les besoins sociaux de la commune
3. Les Aînés
 - Sortie au port Lauragais
 - Bilan du voyage
 - Repas des Aînés
4. Gens du voyage
5. Questions et communications diverses

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 3 AVRIL 2015

Le compte rendu de la commission du 3 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

II – AVANCEMENT DU PROJET DE QUESTIONNAIRE SUR LES BESOINS SOCIAUX DE LA COMMUNE

Nous avons distribué aux membres présents un exemplaire de la deuxième version du questionnaire. (Document joint : « QUESTIONNAIRE 2^{ème} version »).

Ce questionnaire était également directement vidéo-projeté et des modifications ont donc été apportées par les membres présents. Ce qui a conduit à la rédaction d'une seconde version (document joint : « QUESTIONNAIRE travaillé le 15-9-2015 »)

Certaines modifications apparaissent barrées afin que vous puissiez voir les changements sur un même document.

A la lecture de l'introduction, il a été décidé que l'entête serait présenté par la commission Affaire Sociale et non par le Centre Communal d'Action Sociale.

Remarques et suggestions évoquées lors de l'introduction :

- comment sera diffusé ce questionnaire :
 - Joint à un exemplaire de La Lettre d'Auzeville avec une annonce préalable sur le Téléx
 - Joint au Telex directement
- Comment récupérer les questionnaires :
 - Prévoir des urnes dans les différents locaux sur la commune : accueil Mairie, médiathèque, foyer rural, à l'accueil des résidences étudiantes (PROMOLOGIS, NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL x2, ETPA),...
 - Prévoir une version informatique via le site Internet de la commune et donc une adresse mail pour récupérer les réponses

A première vue, les premières réactions ont été que le questionnaire apparaissait trop long avec trop de rubriques. Les rubriques ont ensuite été vues une à une et, modifiées en direct (ordre des rubriques, questions, ...).

Le travail sur ce questionnaire ne fait que commencer. Il sera donc revu lors d'une prochaine commission.

III – LES AINES

III A – SORTIE AU PORT LAURAGAIS

- 11h30-14h00 : Embarquement à Port-Lauragais à Bord du Bateau Lucie pour une promenade de 2h30, sur le Canal du Midi avec franchissement de l'écluse de l'Océan dans les deux sens, visite du bief de partage des eaux et de la Rigole d'Alimentation. Un arrêt pique-nique* est prévu au village de Ségala.

*chacun apporte son pique-nique

- 14h15-15h00 : Visite guidée de l'exposition « Canal du Midi » de Port-Lauragais.
- 15h00-16h00 : Gouter tous ensemble

Départ en car : 10h30 place Mairie Vieille, le rendez-vous est fixé à 10h15

Retour : vers 17h00

Un montant de 20€ par participant sera demandé qui comprend la visite et une partie du transport. Chacun apporte son pique-nique

La participation sera encaissée par la Régie « Activités des Aînés ». Le transport en bus est pris en charge par le CCAS.

III B – BILAN DU VOYAGE

Madame Nicole REULET, informe les membres du CCAS que, dans le cadre de la sortie annuelle des Aînés, une sortie dans le Tarn a été organisée le **vendredi 19 juin 2015**.

Ce voyage s'est déroulé de la façon suivante :

- Arrivée vers 10h30 (accès en petit train en haut de la Cité) pour la visite du musée du sucre et du chocolat
- 12h15 repas à l'hostellerie du Vieux Cordes
- 15h visite commentée du château de Mauriac
- Sur le retour visite d'une cave viticole

Il convient donc de fixer le tarif des participants comprenant le repas et les différentes visites. Un montant de 36€ par participant est proposé. Il sera encaissé par la Régie « Activités des Aînés ». Le transport en bus est pris en charge par le CCAS pour un montant de 420€.

III C – REPAS

Le repas des Aînés aura lieu le **samedi 28 novembre** au restaurant du groupe scolaire « Aimé Césaire » dans le quartier du « Pont de Bois » à 12h15.

Madame Nicole REULET et Madame Jérémie JAUZE rencontreront Madame Liliane ROIG, chef de service restauration, le jeudi 2 octobre pour l'élaboration du menu.

Chaque année une animation est proposée. Une année sur deux la Mairie fait appel aux bénévoles de la section « danses de salon » pour une animation gratuite. L'année suivante, la Mairie met donc en place une animation qu'elle finance.

- Cette année l'animation sera organisée par
-

IV – GENS DU VOYAGE

V – QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la réglementation a posé le principe que le mercredi après la fin du temps scolaire devient du temps périscolaire, sous agrément DDCS, avec la prestation de service CAF associée.

Le SICOVAL a pris la décision de prévoir pour les usagers qui le souhaitent l'accueil des enfants sur le temps du mercredi 12h-14h au CLAE, pour un forfait de 6 euros.

Une difficulté apparaît cependant pour les usagers d'Auzeville-Tolosane qui vont utiliser le service du CLAE du mercredi 12h-14h.

Le coût va être de 6 € par mercredi alors que sur l'année scolaire les usagers règlent pour cette période d'accueil le coût prévu par les grilles tarifaires de la restauration municipale, dans tous les cas un coût très inférieur à 6 €.

Au vu de l'effort très significatif que cela pourrait représenter pour toutes les familles, d'autant plus élevé que ces dernières sont modestes, il apparaît nécessaire de prévoir un principe de neutralisation financière.

A savoir, la facturation de la période 12h-14h sera établie sur la base de 6 euros demandés par le SICOVAL moins une participation sociale de la commune effectuée sur le différentiel Prix du repas de la grille tarifaire de la famille. Ainsi chaque famille bénéficiera d'une participation sociale du CCAS de la commune.

Cela pourrait se traduire par une participation sociale de compensation versée par le CCAS. Les moyens seraient alloués au CCAS par une subvention spécifique du budget communal.

En termes budgétaires sur la base des effectifs ayant fréquenté la pause méridienne sur l'année 2014-2015 et un prévisionnel, la somme est estimée à environ 5 000 euros pour l'année.

Une délégation partielle a été donnée au SICOVAL pour le mercredi après-midi à partir de 12h.



La réunion se termine à 20h30